

Petit manoir, rendez-vous de chasse, situé sur une crête rocheuse entourée de futaies de chênes, il domine une vallée étroite, où coule, en hiver, un ruisseau, qui trace la frontière entre les communes de Saintes et Fontcouverte.

Il fut construit au début du XVe siècle, ainsi qu'en témoigne la date de 1320, gravée au-dessus de la porte intérieure de la tour, qui mène, par un escalier en spirale, à une petite salle de guet.

Il fut édifié par Charles Farnoux, qui fut son premier propriétaire, d'où son nom de Charlotterie.

Ce ne fut d'abord qu'une sorte de donjon, ne comprenant que deux salles à vastes cheminées : salle de garde, en même temps que cuisine, et chambre haute.

Au XVIIIe siècle, un second corps de bâtiment fut accolé au premier. Une autre date, lisible au-dessus d'une porte s'ouvrant sur le jardin, l'atteste : 1719.

C'est vers cette époque, également, que furent aménagés les communs, qui ne comprenaient jusqu'alors que les écuries et greniers à foin. Une vaste cuisine fut ouverte sur la cour d'entrée. Les plats parvenaient à la salle à manger, de la cuisine, par la cour et une ouverture pratiquée dans le mur de la salle à manger. Les boiseries qui recouvrent les murs de la salle à manger datent également de cette époque. Dans l'un des angles, une partie de la boiserie recouvre la maçonnerie qui aveugle une part d'une ouverture, d'arc roman, qui devait former, à la première époque, une sorte de loggia très fruste. Ce nouveau corps de bâtiment ne comprenait également que deux pièces : salle à manger et une vaste chambre surmontée de greniers.

Les Farnoux, qui édifièrent le logis, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, remplirent les fonctions de sénéchaux, échevins, juges, procureurs. En 1548, un Charles Farnoux fut maire de Saintes. Il portait d'azur à chevrons d'or, accompagné de trois besants de même, et couronne de comte supportée par deux lions armés et lampassés de gueules.

En 1570, une demoiselle du Bourg épousa un Farnoux. Un du Bourg fut médecin ordinaire d'Henri IV. Il protégea Bernard Palissy, dont un des plats, offert par ce dernier à la famille du Bourg, passa, par héritage, à la famille de Brémond d'Ars.

Ainsi que les du Bourg, les Farnoux avaient adopté la religion réformée. En 1569, le parlement de Bordeaux ayant prononcé 570 condamnations à mort contre les protestants de Saintonge, Charles Farnoux y figura. Mais l'arrêt ne fut jamais exécuté, car on arrivait à l'apaisement de la guerre civile. Et l'on retrouve Charles Farnoux comme échevin et juge, en 1571.

Remplacé, peu après <sup>ainsi</sup> par une dizaine de ses collègues, par des échevins catholiques, il demeure pourtant un personnage important. En 1572, il est de la délégation, qui ira trouver Madame de Xaintes, la puissante abbesse de l'Abbaye aux Dames, pour la prier de démolir ses moulins du Pont Amilion, qui, en temps de crue rendent celle-ci plus forte. Sans doute est-ce le fils de ce Farnoux qui exposa, pendant une heure, à la Reine de Navarre, que l'impôt sur le sel est une iniquité et qu'il faudrait que le roi le supprimât. Ce fut lui encore, qui, en 1585 accueillit en grand cortège à La Charlotterie le Président Séguier et ses juges, venant constituer une cour de justice. Enfin, c'est un Farnoux encore qui porte le dais pour l'entrée à Saintes de Louis XIII.

A partir de cette date, le nom des Farnoux n'apparaît plus guère dans les documents du passé.

Par contre, on trouve un Hyacinthe-Amaury Dohet, seigneur de La Charlotterie, parent de ~~X~~ André Dohet, maire et conseiller du Roy, qui, en 1742, harceus, au nom de la ville de Saintes, la dauphine Marie-Thérèse à son passage.

Une légende affirme que Fénelon dût s'arrêter à La Charlotterie, à l'époque où il vint en Saintonge pour convertir les protestants. Il serait alors devenu le précepteur momentané d'un fils du duc de Chevreuse, qui y résidait en ce temps.

Le pittoresque du site dût retenir son attention. La falaise rocheuse, que domine le château, se prolonge en bordant la vallée. Elle est creusée, par endroits, de vastes grottes. Une chevelure d'érables, de lierre et d'ormesaux en voile l'entrée. Au fond de l'une d'elles, des suintements de source ont creusé la roche en formant un bassin naturel, rempli d'une eau limpide, qu'on ne vit jamais tarir. Fut-ce en se penchant sur sa transparence que Fénelon en vit surgir la nymphe Eucharis ?... Alexandre Mercereau, auteur de "Gens de là et d'Ailleurs", et pionnier du Chat Noir, qui connaissait la source, l'avait baptisée la Fontaine des Nymphes. Cette source était, par ailleurs, connue, et, dans les temps les plus reculés, lorsque les puits tarissaient, les habitants du village de La Grève y venaient puiser de l'eau.

Ce ne fut qu'après la révolution que La Charlotterie devint la propriété de la famille de Beaucorps. D'origine Bretonne, elle vint s'établir en Saintonge au X<sup>IV</sup>e siècle.

En 1880, Adrien Genevière acheta le domaine au Marquis de Beaucorps.

A cette époque, le logis avait perdu sa toiture et tombait en ruine. Son nouveau propriétaire le restaura. La grande salle de la première époque fut divisée en grand salon et petit salon. Deux chambres furent faites de la grande salle du premier étage. Un étage fut construit sur la grande cuisine donnant sur la cour, et des chambres aménagées.

Aujourd'hui, le domaine appartient à la petite fille d'Adrien Genevière, épouse du baron de Buttlar, dont la famille, d'origine irlandaise, descend des Butler, comtes d'Ormonde.

En 1976, le 15 Juillet, furent représentés, par la troupe américaine : "La Mama", dirigée par André Serban, " As you like it " , de Shakespeare, et Médée, d'Euripide, dans la vallée, et dans les grottes.

Plusieurs années auparavant avaient été représentés, dans la cour d'entrée, Georges Dandin, de Molière, et " L'Amour Médecin", par la troupe semi-professionnelle dirigée par Jacques Chevalier.